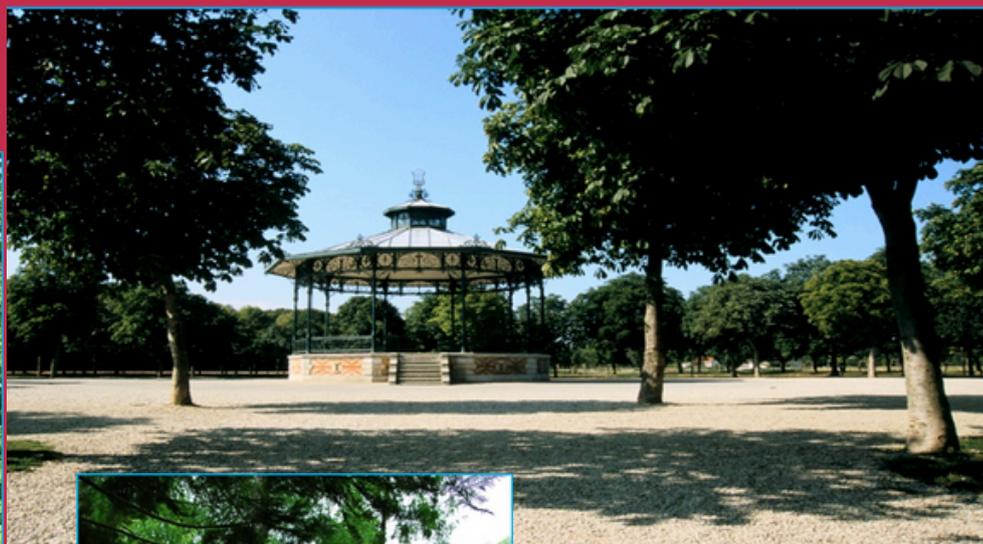

RAPPORT D'ACTIVITÉS PETR DU PAYS DE CHALONS



2024

P.E.T.R
du



Pays de Châlons
en Champagne



SOMMAIRE

Sommaire

01

Introduction

02

Animation et suivi des instances

03

Projet de territoire du Pays

04

PTRTE du Pays de Châlons en Champagne

05

Le Pays en actions

06

Animation et suivi du SCOT / SRADDET

07

12ème festival War on Sreen

08

Animation du Conseil de Développement

09

Dossiers de subventions

10

Informations sur les grands enjeux territoriaux

11

Site Internet et communication du Pays

12

Livre 50 ans AUDC

13

Stratégie LEADER

INTRODUCTION

01

1. INTRODUCTION

La convention cadre entre le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Châlons et l'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons (AUDC) a été renouvelée pour les années 2023 et 2024 par délibération du comité syndical du 4 mai 2023.

Rappel des objectifs de la convention cadre entre le PETR et l'AUDC

En application de l'article 1 de la convention cadre, le programme partenarial d'activités de l'AUDC pour le compte du PETR porte sur huit axes :

- ① L'assistance du PETR dans le cadre d'un travail d'animation de ses instances**
- ② Le suivi et l'animation du projet de territoire du PETR**
- ③ L'animation du Pacte territorial de relance et de transition écologique 2021-2026 (PTRTE)**
- ④ L'animation des actions thématiques du PETR**
- ⑤ L'animation et le suivi du SCoT**
- ⑥ Assistance et accompagnement du CODEV**
- ⑦ L'information sur les grands enjeux territoriaux en lien avec le périmètre de compétence du PETR**
- ⑧ L'Assistance du PETR dans les outils et moyens de communication**

Dans la continuité du programme de travail partenarial 2023-2024, l'Agence a contribué à l'accompagnement du PETR sur l'ensemble de ses missions tant administratives et financières que sur les actions thématiques transversales au territoire.

En 2024, l'Agence a poursuivi son action active dans l'animation du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Châlons-en-Champagne, mais également de ses instances consultatives (bureau, comité syndical) et participatives (CODEV).

Outre la poursuite des dossiers en cours comme le Projet Alimentaire Territorial ou le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique, cette année 2024 s'est enrichie de nouveaux projets à mettre en œuvre sur le Pays, tels que la création d'un jeu de société dédié, mais également le démarrage d'un travail sur le marketing territorial du territoire en matière touristique.

**ANIMATION ET SUIVI
DES INSTANCES
DU PETR**

02

2. ANIMATION ET SUIVI DES INSTANCES DU PETR

Le PETR a été accompagné par l'Agence dans la tenue de ses instances, tant au niveau de la préparation et du suivi que de l'animation des bureaux et comités syndicaux ou commissions.

a) Animation des Comités syndicaux

En 2024, le Comité syndical s'est réuni 2 fois :

15 avril 2024 (70^e Comité syndical)

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 14/11/2023
- Délibération approbation du compte de gestion 2023
- Délibération approbation du compte administratif 2023
- Rapport d'activité 2023
- Délibération passage à la M57 – Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- Débat sur les orientations budgétaires 2024
- Délibération Adoption du budget primitif 2024
- Délibération financement du poste de Chargé de Mission Leader 2024
- Délibération convention de partenariat 2024-2027 entre le PETR du Pays de Châlons et le PNR de la Montagne de Reims dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Triangle marnais
- Délibération demande de subvention Leader animation et communication dans le cadre de la démarche PAT
- Délibération demande de subvention Leader dans le cadre de la démarche touristique
- Délibération aide au financement PTRTE 2024 Région Grand Est
- Délibération contentieux Parc Web éolien – Décision du Tribunal Administratif de Châlons
- Délibération suite recours contre le SCoT du Pays de Châlons – Réalisation d'une étude paysage
- Délibération étude paysage et énergies renouvelables Pays de Châlons – Demande de subvention Fonds vert
- Délibération avenant n° 1 à la convention cadre pluriannuelle AUDC/PETR 2023/2024
- Convention d'objectifs avec La Comète au titre de la 12^e édition du Festival War on Screen
- Avenant aux contrats d'assurances avec la MMA
- Questions diverses

10 décembre 2024 (71^e Comité syndical)

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 15/04/2024
- Décision modificative n° 1 – Utilisation des crédits correspondant au suréquilibre constaté au budget primitif de l'exercice 2024
- Adhésion à la Fédération Nationale des SCoT
- Renouvellement de la convention ADT de la Marne/PETR – Partage de données Orange Flux Vision à l'échelle du Pays
- Création du jeu de société Bordier pour le Pays de Châlons-en-Champagne
- Jeu Bordier – Demande de subvention Leader pour la création d'un jeu de société « Pays de Châlons-en-Champagne »
- Renouvellement de la convention cadre pluriannuelle entre le PETR et l'AUDC pour les années 2025-2026 (Projet)
- Information : Protection sociale complémentaire – Volet Prévoyance
- Point d'information dossiers thématiques : Subvention Région « Soutien à l'ingénierie territoriale 2024 du Pays de Châlons-en-Champagne ; Comité de programmation Leader (PAT, marketing touristique) ; Commission de Suivi du SCoT (modification SRADDET), commission Communication ; Site Internet ; Fiche de poste Gestionnaire Leader...
- Questions diverses

b) Animation des bureaux

En 2024, le bureau s'est réuni à 3 reprises :

25 mars 2024 (95^e Bureau)

Ordre du jour :

- Point d'information : Animation territoires d'industrie
- Délibération approbation du compte de gestion 2023
- Délibération approbation du compte administratif 2023
- Rapport d'activité 2023
- Délibération passage à la M57 – Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- Débat sur les orientations budgétaires 2024
- Délibération Adoption du budget primitif 2024
- Délibération financement du poste de Chargé de Mission Leader 2024
- Délibération convention de partenariat 2024-2027 entre le PETR du Pays de Châlons et le PNR de la Montagne de Reims dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Triangle marnais
- Délibération demande de subvention Leader animation et communication dans le cadre de la démarche PAT
- Délibération demande de subvention Leader dans le cadre de la démarche touristique
- Délibération aide au financement PTRTE 2024 Région Grand Est
- Délibération contentieux Parc Web éolien – Décision du Tribunal Administratif de Châlons
- Délibération suite recours contre le SCoT du Pays de Châlons – Réalisation d'une étude paysage
- Délibération étude paysage et énergies renouvelables Pays de Châlons – Demande de subvention Fonds vert
- Délibération avenant n° 1 à la convention cadre pluriannuelle AUDC/PETR 2023/2024
- Convention d'objectifs avec La Comète au titre de la 12^e édition du Festival War on Screen
- Avenant aux contrats d'assurances avec la MMA
- Questions diverses

2 octobre 2024 (96^e Bureau)

Ordre du jour :

- Point d'information dossiers thématiques

27 novembre 2024 (97^e Bureau)

Ordre du jour :

- Décision modificative n° 1 – Utilisation des crédits correspondant au suréquilibre constat au budget primitif de l'exercice 2024
- Adhésion à la Fédération Nationale des SCoT
- Renouvellement de la convention ADT de la Marne/PETR – Partage de données Orange Flux Vision à l'échelle du Pays
- Création du jeu de société Bordier pour le Pays de Châlons-en-Champagne
- Jeu Bordier – Demande de subvention Leader pour la création d'un jeu de société « Pays de Châlons-en-Champagne »
- Renouvellement de la convention cadre pluriannuelle entre le PETR et l'AUDC pour les années 2025-2026 (Projet)
- Information : Protection sociale complémentaire – Volet Prévoyance
- Point d'information dossiers thématiques : Subvention Région « Soutien à l'ingénierie territoriale 2024 du Pays de Châlons-en-Champagne ; Comité de programmation Leader (PAT, marketing touristique) ; Commission de Suivi du SCoT (modification SRADDET), commission Communication ; Site Internet ; Fiche de poste Gestionnaire Leader...
- Questions diverses

En complément, le suivi administratif et comptable du PETR a été réalisé tout au long de l'année 2024 par l'AUDC.

Pour la partie administrative, cette mission consiste en la préparation des convocations, conventions, notes de synthèse, délibérations et autres documents examinés au cours des différentes instances.

Concernant la partie comptable :

- préparation, saisie et suivi du budget primitif,
- émissions des titres et mandats,
- préparation du compte administratif,
- échanges réguliers avec les services de la DGFIP, du Centre de Gestion, URSSAF, SIE ...,
- préparation du salaire de l'agent du PETR,
- séances de formations en visio diverses sur le logiciel de compta tout au long de l'année.

Un rapport d'activités synthétisant l'ensemble des interventions de l'AUDC pour le compte du PETR a été réalisé pour cette année 2024.

**PROJET DE TERRITOIRE
DU PAYS**

03

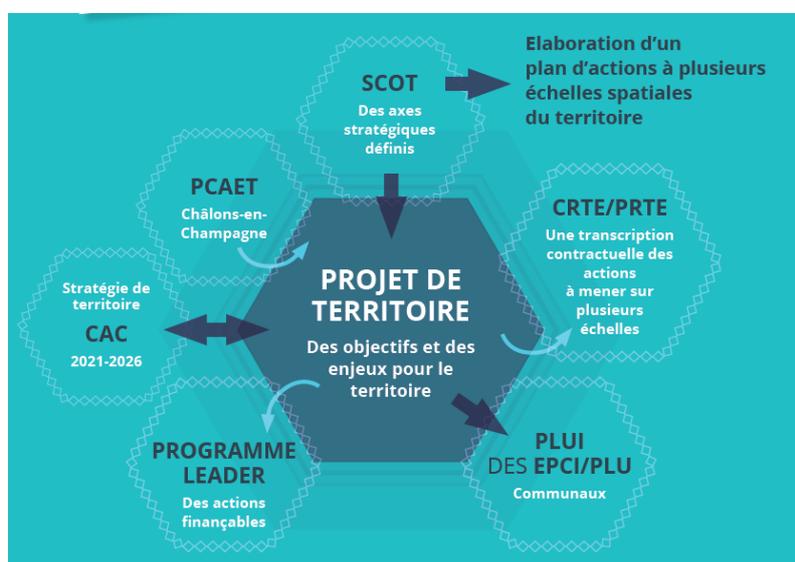
3. PROJET DE TERRITOIRE DU PETR DU PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE ET PTRTE – 2021/2026

La démarche de projet de territoire initiée au niveau du PETR du Pays de Châlons-en-Champagne début 2021 continue avec la poursuite des réflexions engagées sur certains des axes du projets de territoire.



La démarche permet de faire participer activement les territoires à la mise en œuvre du projet avec plusieurs temps de travail collaboratifs, des échanges avec les équipes projet Etat/Région/ Département afin de permettre l'émergence d'actions.

Les thématiques mises en avant en 2024 sont celles du tourisme, du Projet Alimentaire Territorial et des mobilités.



**PTRTE DU PAYS
DE CHÂLONS-EN CHAMPAGNE**

04

4. LE PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (PTRTE)/PLANIFICATION ECOLOGIQUE

L'Agence continue sur 2024 à animer et assurer le suivi du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique signé par le Pays de Châlons en Champagne et les 3 EPCI le constituant le lundi 20 décembre 2021.

Des évolutions notables sont apparues en 2024 notamment avec l'intégration de la planification écologique portée par la Région Grand Est et le programme Grand Est « Région verte ».

GRAND EST, RÉGION VERTE : UNE CO-CONSTRUCTION TOURNÉE VERS L'OPÉRATIONNEL ET ABOUTISSANT À LA PROPOSITION DE 80 ACTIONS CONCRÈTES

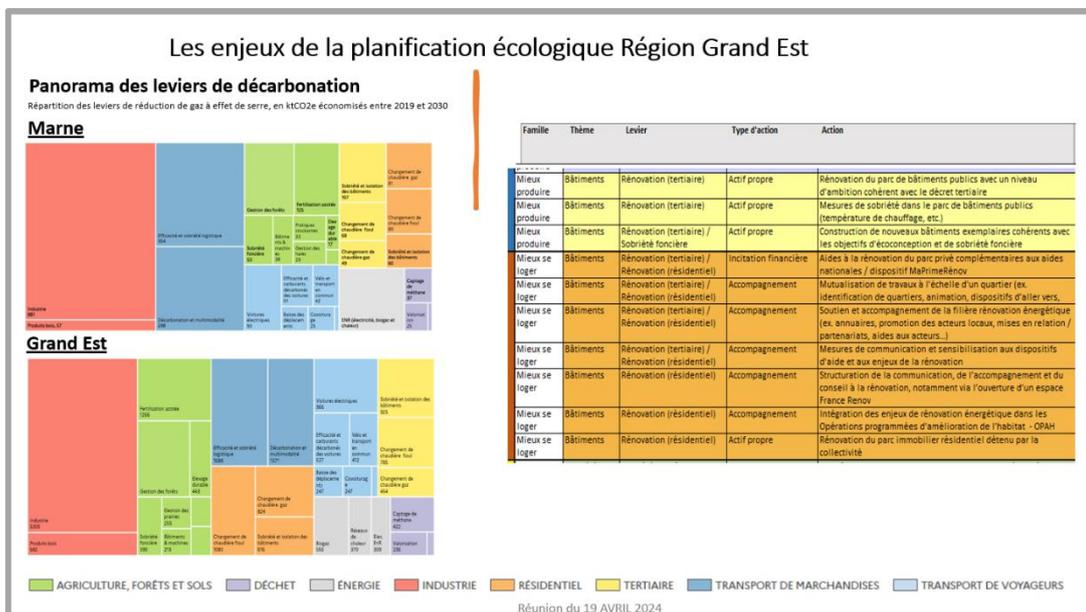
JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE		
06/07	20/09	09/10		
<p>Lancement de la démarche « Grand Est, région verte »</p>	<p>Lancement des travaux et identification des actions par GT</p>	<p>Poursuite des travaux par GT : priorisation des actions et identification des conditions de mise en œuvre des actions</p>	<p>+300 participants sur les 2 journées de travail</p>	<p>~400 actions proposées pour l'ensemble des GT</p>
			<p>~100 actions prioritaires</p>	<p>~80 actions pré-sélectionnées</p>
Document de travail				

Dans la poursuite du suivi du dispositif, 2024 a conduit à l'organisation de plusieurs réunions des instances de gouvernance du PTRTE, à savoir plusieurs Comités techniques et Comités de pilotage).

3 Comités Techniques (COTECH), en présence des partenaires du PTRTE, ont eu lieu de janvier à décembre 2024 (7 février ; 14 avril et 22 octobre).

Ils ont eu pour objectifs de travailler sur l'actualisation et la mise à jour des fiches actions 2024-2025 ; la constitution des tableaux de suivi et la mise à jour d'indicateurs de suivi du PTRTE , mais également d'effectuer des revues de projets permettant de suivre l'avancement de l'ensemble des dossiers avec les représentants des 3 EPCI du Pays pour les années 2024/2025.

Ces comités techniques ont été couplés avec ceux organisés dans le cadre du dispositif de planification écologique CLCT/ COP Régionale. Plusieurs réunions d'échanges et ateliers de travail se sont déroulés (22 février ; 12 mars et 21 juin 2024, 17 décembre) en présence de Monsieur Le Préfet de la Marne et des territoires dotés d'un PTRTE à l'échelle de la Marne.



2 Comités de Pilotage (COFIL) ont eu lieu en présence de Monsieur le préfet de la Marne afin de permettre aux élus d'échanger sur l'avancement et l'évolution du PTRTE :

Un COFIL début janvier a permis de faire un bilan de l'année 2023 mais également d'établir la feuille de route 2024.

ORDRE DU JOUR

Rappel des étapes de travail des COTECH /COFIL 2023 et de leur contenu

Point sur l'actualisation 2023 du tableau de synthèse des actions et les outils de suivi/géolocalisation

Feuille de route 2024 (objectifs PTRTE, planification écologique, COP régionale)

Echanges sur les attendus 2024

Questions diverses

COFIL PTRTE 5 janvier 2024

2



COFIL PTRTE DU PAYS DE CHALONS

LA FORCE D'UN TOUT

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

5 JANVIER 2024

La Région
Grand Est

Le COPIL du 2 juillet 2024 a été l'occasion de faire un bilan mi étape du dispositif et de préciser les points d'intégration du PTRTE dans la planification écologique.

ORDRE DU JOUR

PTRTE & planification écologique: objectifs 2024, quels attendus?

Données et tendance 2024 PTRTE du Pays de Chalons
Intervention ETAT /REGION GRAND EST

Echanges et questions diverses sur la suite du PTRTE

Feuille de route RENTREE 2024



Accompagner le passage du PTRTE en pacte territorial de réussite de transition écologique



UNE REVUE DE PROJETS POUR LES ACTIONS 2024 ET 2025 AXÉES PRIORITAIREMENT SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LES PILIERS DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE (RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, MOBILITÉS...)

1 COTECH THÉMATIQUE OPÉRATIONNEL DEDIE AUX MOBILITÉS POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS (ACCOMPAGNEMENT, FINANCEMENT, INGÉNIERIE, RETOURS D'EXPÉRIENCE...)

UN CALENDRIER SOUTENU (2 COTECH – SEPT/OCT; UN COPIL FIN 2024)

COPIL PTRTE 2 juillet 2024

PORTEUR DU PROJET	2021	2022	2023	2024
Châlons Agglo - CAC	51	46	14	En attente de retour des EPCI - Nombre en baisse - Peu de nouvelles actions - Continuité des actions engagés sur les années précédentes - Actions plus transversales à mener par le PETR (PAT; tourisme, ...)
Communes de la CAC	18	22	9	
Ville de Châlons-en-Champagne	24	29	21	
PVD Mourmelon le Grand	-	4	9	
CC REGION DE SUIPPES	3	3	11	
CC MOIVRE A LA COOLE	-	5	10	
DIVERS (PETR,...)	1	1	1	
total	97 actions	110 actions	75 actions	2024 Année de transition pour le PTRTE

Dans le cadre de la démarche partenariale PTRTE/planification écologique, un forum de l'ingénierie publique organisé par la Préfecture de la Marne s'est tenu le 12 avril 2024.



LE PAYS EN ACTIONS

05

5. LE PETR EN ACTIONS

PAT DU TRIANGLE MARNAIS

L'année 2024 a été une année riche pour le Projet alimentaire territorial du Triangle Marne. Il est entré dans sa phase opérationnelle avec la signature de la Convention 2024-2027 et l'obtention du Label PAT de niveau 2.

Pour permettre l'aboutissement de ces travaux, plusieurs réunions se sont déroulées à la fois entre techniciens et partenaires, mais également élus référents des territoires du PAT.

Notamment un COPIL RESTREINT ELUS PAT du 18 janvier 2024 auquel les Elus présents pour le compte du territoire de Châlons-en-Champagne Pascal LEFORT et Romain SINNER participaient.

Cette réunion a eu comme objectif de faire un point d'étape sur le projet de convention.

- Un accord pour que le PNR continue de piloter et d'animer le PAT afin d'obtenir sa labellisation niveau 2 (niveau opérationnel).
- Une clé de répartition du financement correspondant au nombre d'habitants selon le dernier recensement Insee.

■ Signature de la convention opérationnelle 2024-2027 le 7 juin 2024

Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, la Communauté Urbaine du Grand Reims, la ville de Reims, le PETR du Pays de Châlons-en-Champagne, le PETR du Pays d'Epernay, Terres de Champagne et les EPCI qui les composent, ont travaillé de concert pour proposer **une nouvelle convention de partenariat et de financement afin d'acter la poursuite** de l'animation du PAT du Triangle Marnais pour une période de trois ans dans un premier temps.

Après une phase de co-construction d'un diagnostic et d'une stratégie, une première feuille de route sur 3 ans a été réalisée avec les partenaires du PAT afin de proposer **des solutions durables de relocalisation alimentaire sur le territoire** : accompagnement à l'installation de maraîchers, introduction de produits locaux et de qualité dans les cantines ou encore sensibilisation à une alimentation durable.

Un temps fort a été proposé aux partenaires du PAT et aux signataires de cette nouvelle convention afin d'officialiser le lancement de la phase opérationnelle du projet **le 7 juin 2024 à Condé-sur-Marne**. A l'occasion de la signature de la nouvelle convention du Projet Alimentaire Territorial du Triangle Marnais, la Cie La Joie Errante viendra jouer le spectacle Vacarme(s), ou comment l'Homme marche sur la Terre.



A l'occasion de la signature de la convention du PAT du Triangle Marnais

Caroline BENOIT
Présidente du Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Jacques JESSON
Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Châlons-en-Champagne et de Châlons Agglo

ont le plaisir de vous convier au spectacle

Vacarme(s), ou comment l'Homme marche sur la Terre
par la Cie La Joie Errante

VENREDI 7 JUIN À 20H30
Nouvelle Salle des fêtes
13 rue de Châlons - 51150 Condé-sur-Marne

Durée : 1h35 - tout public, dès 8 ans
Entrée gratuite et sans inscription, dans la limite des places disponibles

 **PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU TRIANGLE MARNAIS**
ÉQUIPAGES LOCALS DURABLES ET RESPONSABLES

■ Suivi Cotech et COPIL

L'année 2024 a vu la participation du PETR à **6 Comités techniques (15 janvier ; 13 février ; 28 mars ; 15 avril ; 2 octobre, 4 novembre)** : ces derniers ont entre autres permis de finaliser le contenu de la convention de partenariat signée en juin, mais aussi de définir plus précisément le plan d'actions 2024-2027. Les COTECH ont été également un lieu de partage et de retours d'expérience pour les 2 territoires signataires.

Le PETR a aussi participer activement au COPIL pour échanger sur les objectifs et enjeux du PAT opérationnel. 3 COPILS se sont déroulés en 2024 (18 janvier ; 2 octobre et 27 novembre).

En parallèle et dans le cadre du PAT du Triangle Marnais, le PETR a pu suivre et participer aux ateliers portés par le Grand Reims sur l'étude de faisabilité d'un « atelier de transformation sur le territoire »

■ Suivi « Atelier de transformation Grand Reims »

L'étude de faisabilité menée par le bureau d'études TEHOP fait ressortir plusieurs scénarios :

Le premier consisterait à s'appuyer sur l'existant et les 2 ESAT présents sur le territoire de Reims et Châlons et d'y intégrer l'unité de transformation.

Second scénario : la création d'une conserverie mobile travaillant en direct avec les producteurs locaux et circulant sur le territoire, outil également de sensibilisation et de communication à destination des habitants.

La question posée au Bureau du PETR est de savoir si au niveau du Pays de Châlons nous pourrions continuer à travailler sur la faisabilité du projet de conserverie mobile et ainsi répondre à des enjeux pour nos producteurs locaux.

Le Bureau a répondu favorablement à cette hypothèse de continuer la réflexion. Aussi c'est en ce sens que le Pays de Châlons a pu communiquer lors du COPIL PAT le 2 octobre.

1. État des lieux des sources d'approvisionnement fruits et légumes

- Enquête en ligne et relance téléphonique
- Entretiens téléphoniques avec une vingtaine de producteurs

2. Etat des lieux des structures de transformation existantes et des modèles inspirants

- 5 entretiens terrain avec les projets existants pour cartographier les acteurs
- Comparaison des modèles sur la base d'un benchmark
- Atelier de co-construction: définition du modèle d'activités

3. Définition des exutoires pour les futures activités

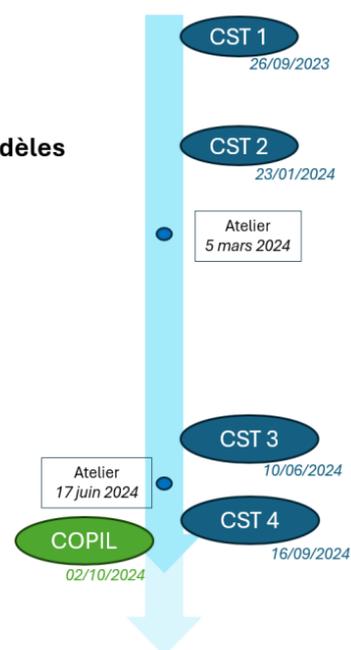
- Enquête en ligne et terrain sur les lieux de distribution
- Entretiens téléphoniques pour identifier les canaux de distribution
- Identification des besoins en communication

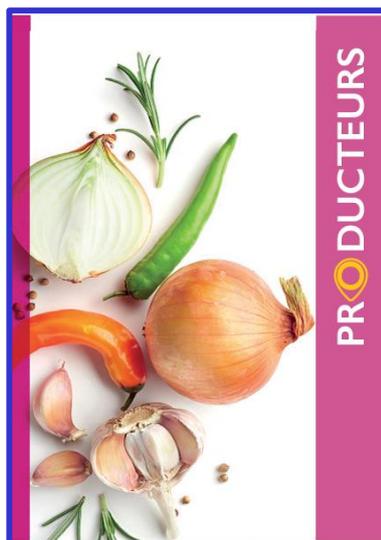
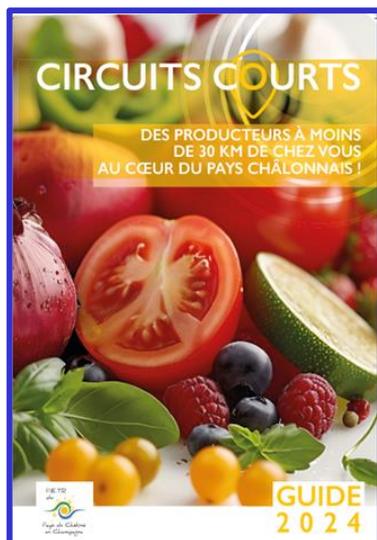
4. Analyse stratégique des scénarii

- Proposition de plusieurs scénarii
- Atelier de co-construction pour définir le positionnement des acteurs

5. Faisabilité et mise en œuvre du projet

- Définition des moyens nécessaires
- Plan de communication
- Recherche d'un site d'implantation





■ Stratégie touristique

CHARTE IDENTITE VISUELLE TOURISTIQUE / MARKETING TERRITORIAL

Lancement de la consultation et choix du prestataire ; dossier LEADER déposé.

Le cahier des charges de la mission a été transmis à 2 prestataires pour l'établissement de devis.

Objectifs de la démarche en matière de marketing territorial

► **Promotion et communication sur le tourisme rural et de mémoire du Pays de Châlons-en-Champagne**

Mettre en œuvre une politique de promotion et de communication assurant la notoriété et une meilleure visibilité du territoire. A cet effet, il devra être proposé un positionnement marketing identitaire pour renforcer l'attractivité de la destination touristique du Pays.

↳ **Objectifs à atteindre :**

- définir un positionnement marketing identitaire en s'appuyant sur l'offre touristique du territoire et sur un travail partenarial avec les 3 EPCI,
- concentrer les efforts de communication et de promotion des offres en adéquation avec une politique de développement durable, notamment sur les thématiques prioritaires indiquées dans la convention cadre,
- privilégier des actions de promotion adaptées aux différentes cibles visées (marché étranger, marché français ou clientèle de proximité) et aux zones géographiques stratégiques.

↳ **Actions à mener sur 3 ans :**

- rédiger un document stratégique de positionnement sur lequel appuyer les axes de communication,
- élaborer un plan de communication-promotion comprenant une évaluation et la mise en œuvre des moyens en termes d'identification (charte graphique), le développement d'une politique éditoriale et numérique (site Internet, newsletter, réseaux sociaux, outils et supports digitaux, ...) ainsi qu'un plan média,
- accentuer les coopérations avec les territoires de proximité en fonction des actions, de l'échelle de territoire à promouvoir et des cibles de clientèle visées.

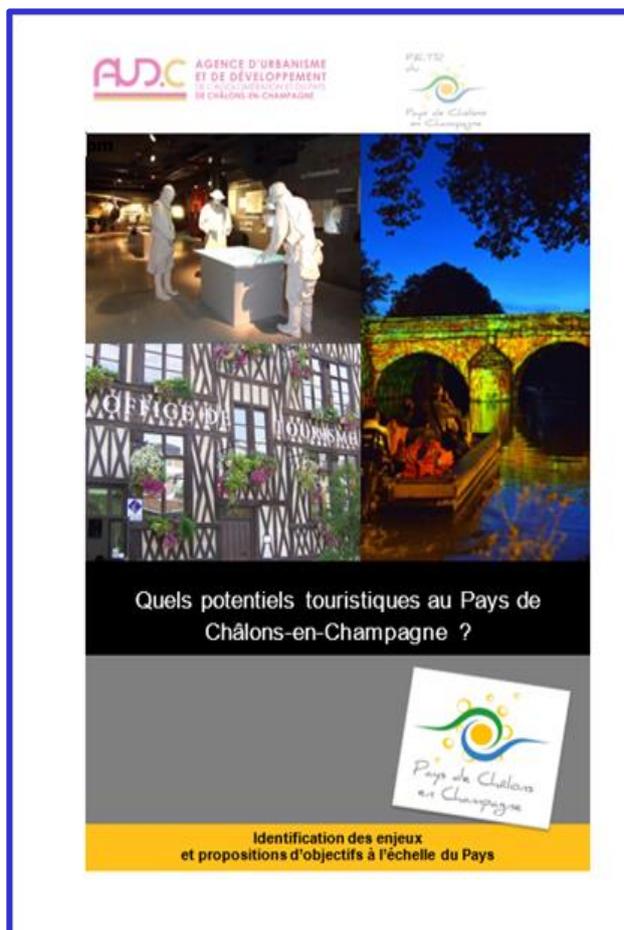
↳ **Missions et prestations demandées**

La mission consistera en l'établissement d'une charte graphique et identitaire du pays de Châlons intégrant les spécificités des 3 EPCI et les éléments de communication déjà mis en place :

- création d'une marque Pays identifiable pour la thématique tourisme, utilisable sur différents supports ;
- création d'un nouveau logo spécifique au tourisme du Pays, avec déclinaison couleurs du logo créé, définition de l'univers coloriel à appliquer (couleur principale et couleurs d'accompagnement, proposition d'exemples d'insertion dans des documents ; typographie..).

OBSERVATOIRE DU TOURISME PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Finalisation du diagnostic du Pays + observatoire du tourisme CAC. Le premier semestre 2024 a vu la finalisation des rapports initiés en 2023.



■ Traitement des données Flux Vision Orange/ADT Marne

Dans le cadre de sa mission d'observation, l'AUDC travaille également à l'analyse des données FLUX Vision Orange à l'échelle du Pays et des 3 EPCI le constituant.

Fonctionnant avec des **algorithmes exclusifs** développés par les chercheurs d'Orange Business, Flux Vision est une **solution Mobile Data Analytics**.

Elle fournit des indicateurs statistiques de fréquentation de provenance et de déplacement à partir des informations techniques issues du réseau mobile Orange.

GOUVERNANCE
OBSERVATOIRES
PLANIFICATION
ÉTUDES URBAINES

2. Outil Flux Vision Orange

- Une solution développée par **Orange Business Services** dédiée aux collectivités et acteurs du tourisme.
- Mesure et analyse la fréquentation et les plus de déplacement sur une zone géographique.
- Plusieurs indicateurs à exploiter tels que le volume touristique, la durée de séjour, les zones de nuitée etc...

Interface de l'outil

■ **Présentation des données FLUX VISION lors de la réunion du club des Hébergeurs/ Office du Tourisme de Châlons :**

L'office du Tourisme a sollicité une présentation de l'outil Flux vision Orange auprès des hébergeurs de l'Agglomération de Châlons qui se tenait le 14 novembre. Les données extraites de cet outil ont ainsi été exploitées sous forme de cartographies et de graphiques permettant de restituer les flux de touristes sur le territoire de la CAC.

GOUVERNANCE
OBSERVATOIRES
PLANIFICATION
ÉTUDES URBAINES

Présentation - Données touristiques PETR

Le Tourisme dans le Pays de Châlons-en-Champagne

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
14 Novembre 2024

GOUVERNANCE
OBSERVATOIRES
PLANIFICATION
ÉTUDES URBAINES

3. Origine touristique : D'où viennent les touristes ?

Évolution des Origines touristiques (2023-2024) en Journée de Janvier à Septembre dans la CA de Châlons-en-Champagne

- Le nombre de touristes a légèrement augmenté de 1,77% entre 2023 et 2024 marquant une tendance positive pour l'agglomération.
- La région Nouvelle-Aquitaine enregistre une hausse de 13 % parmi ses visiteurs, tandis que les touristes corse ont baissé de 23 %.
- Pour les étrangers, une baisse de 27 % a été observée chez les touristes Belges.
- Stabilité de la répartition des visiteurs entre Français et internationaux.

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
14 Novembre 2024

AMI JEUX BORDIER - ANPP

Candidature AMI « jeux bordier »

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ANPP pour la création d'un jeu de société « Pays » produit par la Société Jeux BORDIER, le Pays de Châlons-en-Champagne a répondu favorablement à ce dépôt de candidature le 10 juin 2024.

En effet, le Pays de Châlons est actuellement en train de travailler sur une stratégie touristique pour le compte de son territoire et ainsi renforcer l'attractivité de celui-ci. L'approche par la création d'un jeu de société dédié au Pays permettrait ainsi de renforcer la connaissance, l'identité et la promotion de notre territoire.

3 candidats, dont le Pays de Châlons-en-Champagne, au niveau national ont été retenus.

Les résultats et préconisations de cette étude en présence de Marc SOUCA du bureau d'études ont fait l'objet d'une présentation auprès des présidents des 3 EPCI du Pays ainsi que des services de l'Etat le 19 décembre 2024.





ÉTUDE PAYSAGE ET ÉNERGIE RENOUVELABLES DANS LE PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

SEPTEMBRE 2024



Étude paysage et énergie renouvelables dans le Pays de Châlons-en-Champagne

PRÉAMBULE

DE LA CHAMPAGNE CRAYEUSE AU PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Le territoire du Pays de Châlons se situe dans le paysage de la plaine de Champagne Crayeuse.

Ce paysage, qui n'a pas encore 100 ans, se compose d'horizons nus. Les lignes de crêtes successives, dont les plus hautes encadrent des vallées qui accueillent les villages dispersés le long des petits cours d'eau.

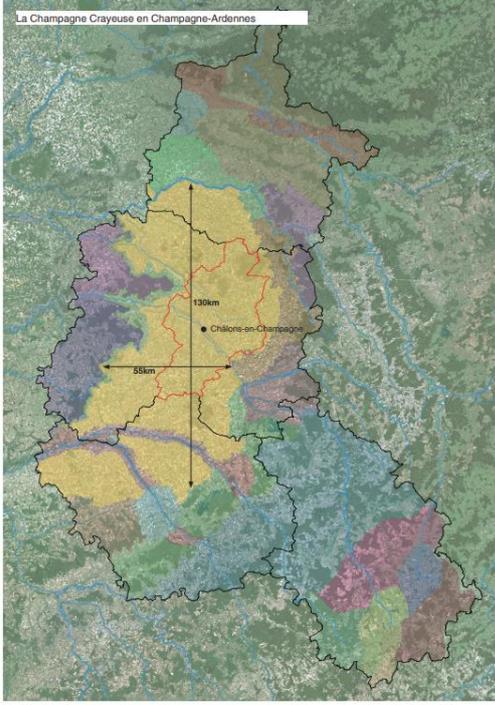
Des horizons



Des vallées encadrées de lignes de crêtes



La Champagne Crayeuse en Champagne-Ardennes



La Champagne Crayeuse

4 SAVART PAYSAGE

**ANIMATION ET SUIVI
DU SCOT / SRADDET**

06

6. L'ANIMATION ET LE SUIVI DU SCOT /SRADDET

SUIVI DU SCOT

Les observatoires de l'Agence ont contribué à soutenir les 3 EPCI du Pays de Châlons-en-Champagne sur la production du rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols prévu par la loi climat-résilience du 22 août 2021.

La Commission annuelle de suivi du SCoT examinera le suivi des indicateurs de consommations foncières ; cette réunion est planifiée d'ici fin décembre 2024.

SUIVI DE LA MODIFICATION DU SRADDET

L'Agence d'urbanisme suit pour le compte du PETR les phases de concertation sur la modification en cours du SRADDET qui devait être arrêté avant novembre 2024. A ce jour ce dernier est toujours en cours d'étude.

L'Agence a participé à plusieurs COTECH durant le 1^{er} semestre avec les services de la Région Grand Est

Elle a également participé au COPIL présidé par M. Frank LEROY réunissant l'ensemble des SCoT de la Région le 19/09/2024 à Strasbourg au cours de laquelle ont été présentées les règles générales de calcul de la réduction des surfaces d'extension urbaines résultants du ZAN.

Néanmoins aucune donnée précise sur les quotas de réduction de surface par territoire n'a été transmise aux autorités des différents SCoT. Ces éléments sont toujours en attente de réception au niveau de la Marne (Novembre 2024).

A noter que suite à la loi du 23 juillet 2023, la composition de la Conférence régionale des SCoT a été modifiée et le Pays de Châlons représenté initialement a été sorti de la liste des référents présents à la Conférence ce qui réduit notablement la lisibilité des contenus des procédures en cours sur le SRADDET.

INTEGRATION DU PROJET D'EXTENSION DE VATRY

Plusieurs réunions techniques ont été organisées par le Département de la Marne sur le projet d'extension ZAC 3 de la plateforme aéroportuaire de Vatry. L'Agence d'urbanisme a représenté le PETR pour confirmer les extensions prévues par le SCoT à ce titre.

D'autre part, plusieurs interventions écrites communes au Département de la Marne, au PETR et à l'Agglomération de Châlons-en-Champagne ont été initiées pour défendre le pôle de la plateforme aéroportuaire de Vatry dans le cadre de la définition de la liste nationale des projets d'envergure nationale ou européenne d'intérêt majeur (PENE).

**12EME FESTIVAL
WAR ON SCREEN**

07

7. 12^E EDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINEMA WAR ON SCREEN

Depuis 2011, le syndicat mixte soutient la proposition de la scène nationale La Comète de concevoir et de mettre en œuvre sur le territoire du Pays de Châlons un festival du film de dimension internationale s'intéressant à l'ensemble des liens entre guerre et cinéma.

Dans un contexte géopolitique explosif, où les guerres qui nous entourent s'éternisent et n'en finissent plus, mais aussi en l'absence du fondateur du festival, il y avait pour cette édition une nécessité presque vitale de toujours et encore fédérer autour du cinéma, de transmettre de la convivialité et du partage, de provoquer les échanges et les rencontres, et d'être collectifs et soudés.

Le public, de plus en plus fidèle, a répondu à cet appel puisque la fréquentation se stabilise (signe de maturité), et augmente même légèrement, puisqu'elle passe de 20 032 spectateurs en 2023 à 20 226 en 2024, dont 6 686 scolaires (contre 6 384 en 2023).

Une programmation toujours aussi attentive à l'actualité, aux problèmes et enjeux environnementaux, à l'art et la culture, à l'histoire et ses commémorations, à la transmission... Une programmation où Proche et Moyen-Orient occupent une place particulière, mais aussi l'Ukraine, et qui met aussi en lumière le cinéma et des destins et productions encore peu connus de pays comme la Somalie, l'Irak, ou encore le Guatemala et le Mexique.

Une programmation qui s'ouvre aussi à d'autres formats tels que les séries, la réalité virtuelle ou encore la BD numérique.

Un festival orienté vers la jeunesse et la transmission puisqu'un tiers de ses spectateurs viennent dans le cadre de leur scolarité (de la maternelle aux études secondaires), avec de nombreux ateliers proposés (37 en 2024 contre 22 en 2023) grâce au soutien de nombreux partenaires, mais aussi des rencontres avec les programmateurs et les invités du festival. Une jeunesse qui irrigue le festival par son investissement et enthousiasme (jury lycéen, jury étudiant, gazette...).

Certains groupes viennent sur plusieurs jours (voir la semaine entière) profiter de la programmation proposée, et adaptée en fonction de leurs profils et envies (films, rencontres, ateliers, VR...). A noter aussi que le Jury Étudiant s'est ouvert cette année à tous les établissements d'études secondaires de la Région.



Invité d'honneur : Costa-Gavras, grand cinéaste engagé et humaniste, président de la Cinémathèque française, avec plus de 20 films à son actif et de nombreux prix reçus à travers le monde (deux Oscars, une Palme d'Or, un César...).

Il y a eu :

- 93 séances dont 33 films de l'année
- 33 avant-premières avec de nombreux invités pour accompagner ces événements
- 43 pays représentés
- 2 compétitions internationales : 5 longs métrages et 2 courts métrages récompensés4 jurys (international, presse, étudiant et lycéen)

Sections hors compétition :

- Perspectives
- la guerre vue par Costa-Gavras
- la guerre vue par Frederick Wiseman
- Environnement naturel, paradoxes et urgences#3
- 1944 : Difficile Libération
- Conquête spatiale : entre progrès et propagande
- 30 ans après le génocide des Tutsis au Rwanda, quelle représentation ?
- Rock'N'War ArtN'War #8
- Mémoires partagées#12
- Programmation jeune public (dès 3 ans)37 ateliers et 10 rencontres programmeurs

Ce Festival a mobilisé 118 bénévoles et fédéré 70 partenaires

ANIMATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

08

8. ANIMATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Le rôle de l'AUDC a été poursuivi en 2024 en matière d'assistance administrative, comptable et participative du CODEV pour le compte du Pays.

Cela a consisté notamment en :

- L'organisation et le suivi des bureaux et Assemblées plénières de l'instance de 2024. 2 assemblées générales ont été organisées en 2024 (19 juin et 25 novembre) accompagnées de 3 bureaux réunissant les coprésidents des commissions (11 mars ; 6 juin ; 3 octobre).



- L'assistance pour l'organisation de la journée de restitution et de présentation des rapports de saisine auprès des élus du Pays.
- La Séance de Restitution des Travaux du Conseil de Développement du Pays de Châlons s'est tenue le 24 juin au Champagne Joseph Perrier de Châlons-en-Champagne avec une participation record des élus de notre territoire. Après 43 présents en 2023, 67 personnes ont assisté à cette nouvelle édition.

Jacques JESSON
Président de Châlons Agglo
et du PETR

Julien VALENTIN
Président de
la Communauté de communes
de la Moivre à la Coole

François MAINSANT
Président de
la Communauté de communes
de la région de Suippes

Philippe VANTHOURNOUT
Président du CoDev

Et les Membres du Conseil de Développement vous invitent à la
**Restitution de leurs thèmes de réflexion
2023-2024**

Le lundi 24 juin 2024 à 18h30

Champagne Joseph Perrier - Avenue de Paris à Châlons-en-Champagne

Séquence suivie d'un cocktail
Merci de vous inscrire en répondant à codevchalons@audc51.org avant le 10 juin 2024

Vous êtes invité(e) à la visite des caves ensuite

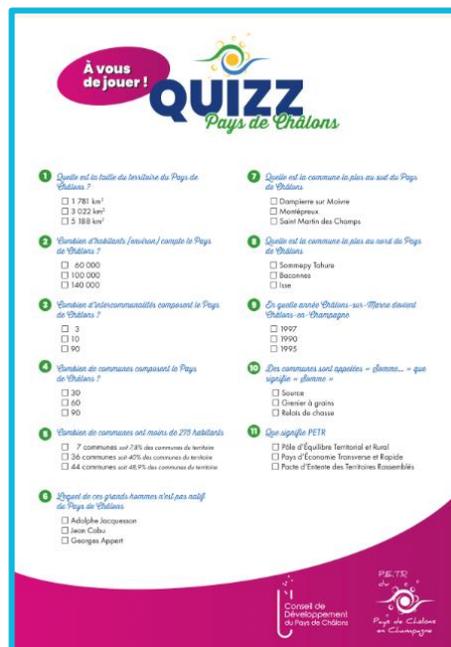
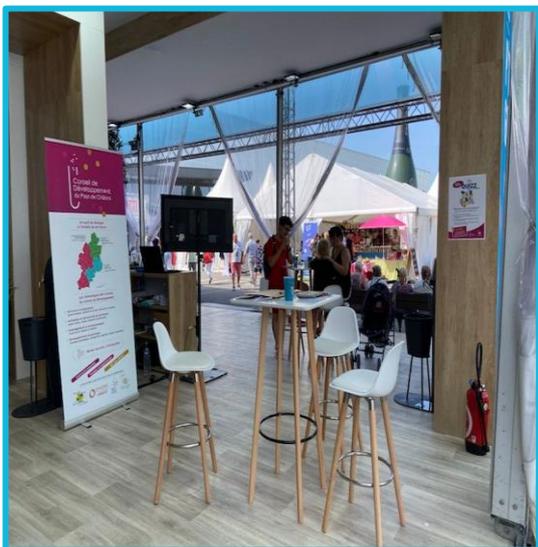


RESTITUTION 2024

Conseil de Développement du Pays de Châlons en Champagne
Et de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne



- L'assistance à l'organisation du stand CODEV sur la foire de chalons 2023 en matière de communication.



- L'organisation des élections des co-présidents des commissions 1, 3 et 4.
- En 2024, certaines commissions ont vu le renouvellement de l'un de ses 2 coprésidents.
- Le suivi des candidatures des membres et intégration des nouveaux candidats suite à une relance d'un appel à candidature à la rentrée 2024.
- La participation et appui technique de l'AUDC lors du travail des 4 commissions qui se réunissent régulièrement (1 fois par mois pour chacune).
- Suivi comptable du budget du CODEV réalisé par l'AUDC.

L'AUDC a travaillé sur l'actualisation de la page dédiée au CODEV sur le site Internet du Pays tant sur le contenu et l'organisation des pages.

**DOSSIERS
DE SUBVENTIONS**

09

9. DOSSIERS DE SUBVENTION

En 2024, plusieurs dossiers de **DEMANDE** de subvention ont été réalisés :

■ Demande de subvention « fonds vert » - étude paysage déposée le 14 mai 2024

Le montant prévisionnel HT pour la réalisation de l'étude était de 29 750 €.

Le fonds vert ingénierie 2024 a été sollicité au titre d'une demande de subvention pour la réalisation de l'étude Paysage et énergies renouvelable.



En effet, le Fonds vert ingénierie permet l'attribution de subventions pour des études de diagnostic territorial et de stratégie de résilience climatique et de renaturation, qui pourront notamment s'appuyer sur l'outil plan de paysage ou la démarche paysagère, dans le cadre de l'élaboration des documents de planification et d'urbanisme (SRADDET, SDRIF/SRCE, SAR, PADDUC, SCoT, PLUi, cartes communales, SRCE, SDAGE/SAGE, PCAET, PGRI, PAPI, etc.) ou des programmations urbaines (à l'échelle d'un îlot, d'un quartier ou d'un territoire).

Calendrier prévu

- Début de projet : juin 2024
- Durée du projet : juin 2025

Le PETR s'est vu obtenir une subvention à hauteur de 50% du montant de l'étude ; soit 14 875 €.

■ Demande de subvention « ingénierie territoriale » Région Grand Est - déposée le 29 avril 2024

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'animation et le suivi du contrat « Pacte territorial de relance et de transition écologique » (PTRTE) signé le 21 décembre 2022, entre l'Etat, la Région Grand Est et les communautés de communes et d'agglomération de Châlons-en-Champagne, Moivre à la Coole et Région de Suippes.

Le suivi et l'animation du PTRTE intègrent les phases suivantes :

- Animer et coordonner les comités techniques et de pilotage mis en place dans le cadre de la gouvernance de suivi.
- Assurer l'animation des groupes de travail avec les collectivités locales (EPCI – communes) et les partenaires.
- Assurer le suivi des tableaux de bord des actions et projets du territoire,
- Participer à l'actualisation des fiches actions des projets,
- Réactualiser le projet de territoire du Pays de Châlons-en-Champagne,
- Accompagner les EPCI et les communes du PETR ainsi que les autres porteurs de projets et faciliter le montage et l'instruction des dossiers dans le cadre de la contractualisation,
- Mise en place par le PETR des modalités d'animation de ses instances exécutives (commissions de travail et bureau), délibératives (préparation des comités syndicaux),



Pour la réalisation de cette démarche, le PETR s'est entouré de l'aide de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération de Châlons-en-Champagne, dans le cadre des missions du programme de travail annuel portées par l'Agence d'urbanisme et de développement du Pays et de l'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Le PETR a sollicité en 2024 auprès de la Région Grand Est dans le cadre de son dispositif « soutien à l'ingénierie territoriale » une aide financière en matière d'ingénierie d'appui au suivi et à la conduite du PTRTE signé pour l'ensemble des phases d'animation des instances (Cotech et COPIL) et groupes de travail nécessaires, ainsi que pour la réalisation des documents et outils supports de suivi et d'évaluation.

Le montant sollicité dans le cadre de ce dispositif correspondant à 20 000 €, soit le plafond d'aide par poste a été attribué au PETR (courrier d'attribution en date du 18 octobre 2024).

■ Stratégie LEADER 2024-2027

Dépôt de 2 dossiers de demande de subvention suite au passage lors du comité syndical d'avril 2024 pour :

- **L'ANIMATION DU PROJET ALIMENTAIRE DU TRIANGLE MARNAIS SUR LE PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE.**
- **MISE EN PLACE D'UNE CHARTE GRAPHIQUE TOURISTIQUE SUR LE PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE.**

Ces 2 dossiers ont fait l'objet d'une présentation et d'une validation lors du comité de programmation du GAL LEADER du 16 octobre 2024.

**INFORMATIONS
SUR LES GRANDS ENJEUX
TERRITORIAUX**

10

10. L'INFORMATION SUR LES GRANDS ENJEUX TERRITORIAUX EN LIEN AVEC LE PERIMETRE DE COMPETENCE DU PETR

■ Suivi du programme d'étude préalable (PEP) et du programme de prévention des inondations (PAPI) de la Marne Moyenne

En 2024, suivi par l'Agence d'urbanisme au titre de représentant du PETR des comités techniques de validation du programme d'étude.

A ce titre, l'Agence a proposé l'action suivante « *La prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme par une sensibilisation de la population et des professionnels de la construction dans la prise en compte du risque inondation par une meilleure connaissance des contraintes réglementaires des documents d'urbanisme* ». Cette action devrait être menée dans le courant de l'année 2025.



Le Programme d'Etudes Préalables (PEP) de Châlons-en-Champagne et de la Marne Moyenne a été adopté à l'unanimité.

Ce PEP engage une belle dynamique de prévention avec 54 actions par 13 maîtres d'ouvrages différents : Seine Grands Lacs ; l'État (DDT 51 et Préfecture 51), le Syndicat Mixte de la Marne moyenne, le Conseil départemental de la Marne, les Communautés d'agglomération d'Epernay et de Vitry Champagne et Der, la Communauté d'agglomération de Châlons, la ville de Châlons-en-Champagne et l'Agence d'Urbanisme du Pays de Châlons-en-Champagne, les Communautés de communes de la Moivre à la Coole et de Perthois Bocage et Der et la Chambre d'agriculture de la Marne.

Les actions phares Inscrites dans le PEP sont les suivantes :

- L'étude sur les zones d'expansion des crues (ZEC) de la rigole de Condé et l'étude globale sur les affluents de la Marne (S3M) ;
- Des diagnostics de vulnérabilité d'exploitations agricoles (SGL en liaison avec la Chambre d'agriculture) ;
- Des études pour l'infiltration de l'eau et des remontées de nappes (Châlons, Epernay) ;
- Une dynamique territoriale sur l'élaboration des Plans Intercommunaux de Sauvegarde.

Le montant global de ce PEP s'élève à 2,8 M€, pour lequel il est attendu 1,7 M€ de subventions de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Grand Est.

**SITE INTERNET
ET COMMUNICATION
DU PAYS**

11

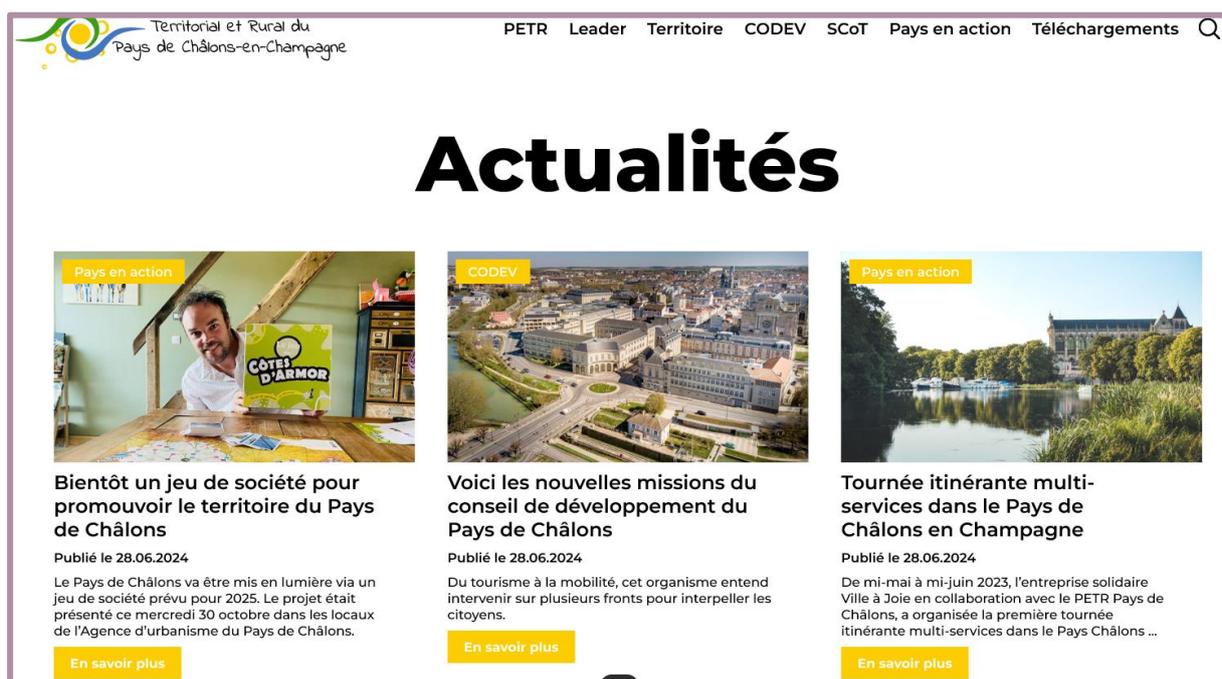
11. SITE INTERNET PAYS / COMMUNICATION

Une maquette est en cours de mise à jour sur 2024 et l'actualisation du site est prévue avec le prestataire Illicoweb qui le gère actuellement sur début 2025.

Ce travail de refonte du site Internet a nécessité une relecture complète des contenus actuellement en ligne afin d'actualiser les pages et ainsi permettre l'intégration de nouveaux éléments.

Une nouvelle arborescence a été conçue afin de rendre plus lisible et actuel le site du Pays.

Il est prévu de valider l'évolution du site avec la future commission communication qui sera désignée lors du prochain comité syndical de décembre 2024.



LIVRE 50 ANS AUDC

12

12. LIVRE 50 ANS AUDC

Dans le cadre de la réalisation du LIVRE DES 50 ans de l'Agence d'urbanisme, plusieurs pages étaient consacrées aux actions mises en œuvre sur le territoire du Pays. Un travail de consolidation et de synthèse a été produit afin de mettre en lumière les projets traités par le PETR.

Le Projet de territoire

Le PETR inséré de l'Agence d'urbanisme a défini en 2021 son Projet de territoire dans le cadre d'une mise en cohérence de l'ensemble de ses actions en vue de renforcer son attractivité résidentielle et économique. Ce dernier a servi de cadre au Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRE) signé avec l'Etat, la Région Grand Est et le Département de la Marne. L'AUDC pilote la synthèse et les suivis pilotés du plan d'action du PTRE et anime les comités de pilotage.

Rôle de l'Agence d'urbanisme

L'AUDC est la structure support du PETR. Elle assure la gestion administrative et financière ainsi que l'animation des contractualisations avec les partenaires que sont l'Etat, la Région Grand Est et le Département de la Marne. Elle assure l'assistance technique et administrative du CODEV.

REPÈRE HISTORIQUE
C'est la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM) du 27 janvier 2014 qui crée le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR). C'est la loi d'orientation pour l'aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 24 juin 2018 qui crée et a créé des conseils de développement (CODEV).

DEFINITION
Le PETR et les Pays
Un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) est un outil de coopération entre plusieurs établissements de coopération intercommunale sur des territoires complémentaires correspondant à un bassin de vie situé en dehors des pôles métropolitains. Concrètement à partir de l'ETIC du CODEV le PETR a pour objet de agir en conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son territoire.

Glossaire
CODEV : conseil de développement
EPIC : établissement public de coopération intercommunale
PETR : pôle d'équilibre territorial et rural
PETR : pôle territorial de relance et de transition écologique
LEADER : loi d'orientation pour l'aménagement et le Développement Durable du Territoire (24 juin 2018)
MAPAM : loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (27 janvier 2014)

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Triangle Marnais

Dans le cadre du « Projet Alimentaire Territorial » du Triangle marnais, plusieurs groupes de travail ont été mis en place pour travailler sur des axes du plan d'actions concernant le foncier, l'installation, la transmission mais aussi sur la problématique des circuits courts. L'Agence a activement participé à ce groupe de travail en restituant un certain nombre de travaux qui ont été réalisés dans le cadre du groupe de travail que l'AUDC a instauré sur le territoire du Pays.

La publication d'un guide des producteurs « Circuits courts » du Pays Châlonnais
Depuis 2021, afin de mettre en valeur les producteurs du territoire, l'Agence a réalisé un livret de sensibilisation dédié à l'alimentation durable et aux circuits courts (3 éditions - 2021/2022/2024).

Rôle de l'Agence d'urbanisme

Pour animer et coordonner ces programmes d'actions Le PETR s'appuie sur l'ingénierie de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC).

La démarche des fonds européens LEADER (2016-2027)

Le PETR s'est proposé en 2016 de constituer le GAL structure support de la démarche des fonds structurels européens Leader pour la période 2014-2020, afin de soutenir les projets de développement ruraux publics et privés dans le cadre d'une « approche territoriale intégrée ». La Région Grand Est a accepté la candidature du PETR afin de poursuivre cette démarche pour la période 2023-2027. Le PETR assure la mise en œuvre de ce programme avec un emploi d'animateur Leader.

Glossaire
CODEV : conseil de développement
EPIC : établissement public de coopération intercommunale
GAL : groupement d'action local pour le programme FEADER
Leader : liaison entre actions de développement de l'économie rurale (agroparc)
FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural
ORAC : opérations de Reconstruction de l'Agriculture et du Commerce
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
WOS : war on screen

STRATÉGIE LEADER

13

13. STRATEGIE LEADER

LA NOUVELLE PROGRAMMATION LEADER

Le programme Leader 2023-2027 a véritablement démarré en 2024 avec l'installation du comité de programmation et la présentation des nouvelles demandes d'aides des porteurs publics et privés.

Une première réunion du comité de programmation avait eu lieu le 6 septembre pour constituer et valider la composition du comité ainsi que pour approuver le règlement intérieur et l'élection du président du GAL.

Une deuxième réunion avait eu lieu le 16 octobre suite aux premières demandes d'aides. En effet, 8 projets ont été présentés au comité, dont 6 acceptés.

Le comité s'est aussi réuni en avril et juin pour programmer les dernières demandes d'aide correspondantes à la période LEADER 2014-2022.

Nouveautés pour cette nouvelle période, le dépôt de demandes d'aide sur la plateforme EUROPAC 1. A ce propos, une communication a été lancée pour sensibiliser les acteurs châlonnais à se familiariser avec cette plateforme et les documents dont ils auront besoin pour déposer leurs demandes.

En même temps, 2024 est aussi l'année de clôture de la programmation 2014-2022. Pratiquement toutes les demandes de paiement Leader ont été envoyées aux services de la Région pour instruction. Les derniers paiements aux bénéficiaires auront lieu courant 2025.

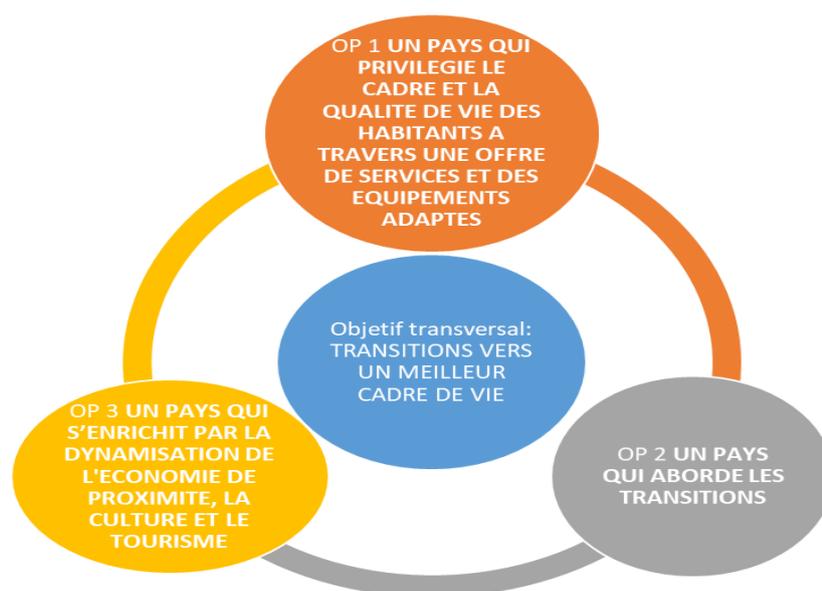
Le Pays a aussi participé au Congrès des Groupes d'Action Locale et au Congrès Européen LEADER au FUTUROSCOPE en octobre.

Le Pays travaille sur un nouveau site Internet avec une présence plus visible du dispositif LEADER

PRIORITE CIBLE LEADER PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE 2023-2027

« Un Pays au cœur des transitions vers un meilleur cadre de vie pour toutes et tous »

Trois objectifs stratégiques et un objectif transversal



¹ <https://europac.grandest.fr/sub/tiers/authentication/>

MAQUETTE FINANCIERE ET FICHES D'ACTION

LEADER 2023-2027

N° fiche action	Intitulé des fiches actions	Montant FEADER
FA 1	Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants et renforcer les équipements de proximité	280 000 €
FA 2	Construire ensemble les transitions énergétiques, environnementales, alimentaires et numériques	250 000 €
FA 3	Renforcer l'attractivité économique, culturelle et touristique	201 054 €
FA 4	Coopération	60 000 €
FA 5	Animation - Gestion	263 500 €

Voici les projets validés en Comité de Programmation 2024

COMITE DE PROGRAMMATION 23 AVRIL

Porteur du projet	Opération
Condé sur Marne	Aménagement d'une salle socio-culturelle
Compertrix	Création d'un panier de basket à 3 pour favoriser la pratique de ce nouveau sport
Association des Amis de la Basilique de l'Épine	La basilique de l'Épine, un phare au cœur du pays de Châlons-en-Champagne
Communauté de Communes de la Moivre à la Coole	Équipement des cantines pour le passage au sans plastique
AUDC	Création d'un observatoire de tourisme et animation du réseau des acteurs « Tourisme » à l'échelle du Pays de Châlons en Champagne
Office de tourisme de Châlons en Champagne	Accroissement de la visibilité et de la notoriété de la destination Châlons en Champagne par le digital
SCI BRA Francheville	Aménagement corps de ferme en gîte
Sainte Marie à Py	Tiers lieux associatif
PETR PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE	ANIMATION ET GESTION LEADER PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE 2023

COMITE DE PROGRAMMATION 17 JUIN

Porteur du projet	Opération
PETR Pays de Châlons en Champagne	ANIMATION ET GESTION LEADER PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE 2024
Haussimont	Jardin de l'Europe
Haussimont	Labyrinthe de cépages
Haussimont	Frange végétale
Haussimont	Parc de latitudes
Haussimont	Verger participatif
Livry-Louvercy	Aménagement paysager d'un espace multigénérationnel autour d'une plateforme de jeux.

Porteur du projet	Opération
PETR Pays de Châlons-en-Champagne	Animation Projet Alimentaire Territorial
PETR Pays de Châlons-en-Champagne	Mise en place d'une charte graphique touristique
Office du Tourisme de Châlons-en-Champagne	Promotion touristique dans les médias nationaux
Dampierre-au-Temple	Réaménagement de la place publique de la commune
Saint-Gibrien	Mise en place d'un parcours sportif
Association Les Moissons Rock	Festival Les Moissons Rock

PROCHAINES ETAPES

Le GAL PETR poursuit la gestion des dossiers de sorte à pouvoir programmer ceux qui sont en phase d'instruction.

Un prochain comité de programmation aura lieu en janvier 2025. Il sera l'occasion de présenter des nouvelles demandes Leader.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

P.E.T.R
du



Pays de Châlons
en Champagne

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de Châlons-en-Champagne

Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne – Place Foch –
51022 Châlons-en-Champagne cedex

www.paysdechalonsenchampagne.com

